



La chapelle de l'ancien hôtel-Dieu
avant restauration



Julien DESHAYES

(tous droits réservés,

Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)

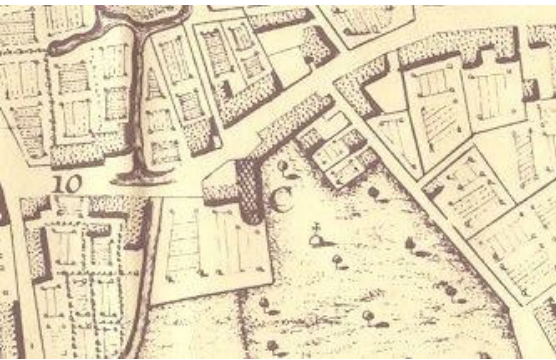
L'ANCIEN HÔTEL DIEU DE VALOGNES

Histoire de la fondation

La fondation de l'hôtel Dieu de Valognes remonte en l'an 1497. L'initiative en revient à **Jean Lenepveu**, *prestre, bourgeois manants habitant du lieu*, qui fit à cet effet don d'une *maison et mesnage contenant deux vergées ou viron rüe Levesque bornez par laditte rüe, le douy et le clos du Gisors*. Cette propriété étant tenue en fief de l'abbaye Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, Lenepveu dû reconnaître qu'il serait lui-même fondateur et administrateur de l'établissement sa vie durant, mais que l'abbé détiendrait ensuite le droit de nommer à sa tête l'un des chanoines de son abbaye. Cette fondation fut d'emblée placée sous la dépendance de l'ordre des hospitaliers du Saint-Esprit de Rome, également en charge des hôtels Dieu de Saint-Lô et de Coutances.

Jean Lenepveu était le confesseur de **Jeanne de France**, comtesse de Roussillon, dame de Mirebeau et de Valognes, fille naturelle de Louis XI et veuve de l'amiral Louis de Bourbon. Soucieux d'asseoir plus solidement sa fondation, il obtint de cette dernière le don

d'une acre de terre ou environ pour la fondation de l'hôpital, église, maison Dieu et cimetière, située dans le **Clos du Gisors**, attenantes à son propre ménage. En retour cependant, Jeanne de France exigea de se faire reconnaître fondatrice dudit hôpital et maison Dieu, et le *privilège de pourvoir et présenter au gouvernement dycelle en lieu et place de l'abbé de Notre-Dame-du-Vœu*. Elle demanda aussi à ce qu'elle-même, ainsi que son défunt époux et les membres de sa famille, soient participants à tous les biens, messes, prières et oraisons dites dans la chapelle. Le contrat de donation que la dame de Valognes fit établir en date du **28 janvier 1499**, précise encore que cet établissement serait édifié sous l'honneur et révérence de *Nostre Dame et de toutte la cour céleste*, et stipule que son cimetière serait commun à tous les bourgeois et habitants dudit Vallongnes a y estre inhumez et ensépulturez. Jean Lenepveu se voyait par le même acte reconnu prieur, administrateur et gouverneur de la nouvelle fondation. Il avait pour charge d'employer les revenus dont il disposait à la *construction des bâtiments ainsi qu'à sustenter, recueillir, loger et alimenter les pauvres personnes qui illec viendront et affluront*. L'autorisation de bâtir la chapelle fut octroyée le **15 août 1499** par Geoffroy Herbert, évêque de Coutances. Cette création se vit en outre soutenue par les principaux notables de la ville, tels le sieur Jallot qui fit don de vitraux, Guillaume le Tellier, baron de la Luthumière, Robert



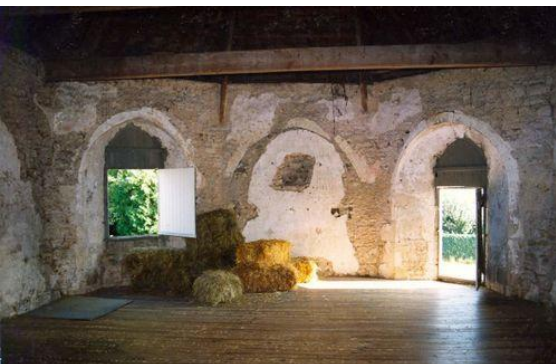
L'hôtel Dieu sur le plan Lerouge de 1767

d'Anneville, seigneur de Chiffrevast, ou Gautier de Ricarville, capitaine de Valognes.

Dans la typologie de ce type d'établissements, l'ancien hôtel Dieu de Valognes offre un exemple tardif de **fondation urbaine**. Son édification, entreprise à **l'extrême fin du XVe siècle**, se situe encore dans le mouvement de reconstruction qui fait suite à la guerre de Cent ans. En 1433, Thomas de Clamorgan, vicomte de Valognes, n'hésitait pas à faire savoir que Valognes n'avait alors ni Hôtel Dieu ni religion ! En tant qu'institution charitable, le nouvel établissement **remplaçait d'ailleurs une ancienne maladrerie**, attestée au XIIIe siècle sur la paroisse voisine de Lieusaint, en bordure de l'ancienne voie romaine, et dont la chapelle avait été « terrée à néant ». Mais cette fondation s'inscrivait aussi dans une **phase importante du développement de la ville**, dont le tissu urbain, auparavant très lâche, tendait alors à se densifier. Au Moyen âge, la villa de Valognes est principalement formée d'une juxtaposition de grands domaines ruraux et de hameaux dispersés, étendus sur un vaste territoire. Au-delà du petit nœud serré des habitations regroupées autour de l'église paroissiale, au pied du manoir ducal, le bourg proprement dit s'y étire principalement le long de l'actuelle rue des Religieuses et de la rue de la Poterie, dans le fléchissement d'un axe routier menant de la baie des Veys au port de Barfleur. L'évolution postérieure de la ville, qui ne possédera jamais d'enceinte défensive ni d'autres limites que celle de ses croix de

franche bourgeoisie, mettra longtemps à atténuer cette physionomie très diluée. L'amorce d'un nouvel essor se surtout fait sentir à partir du XVe siècle, avec le tracé de nouvelles rues, les premières mentions d'hôtels particuliers, le renouveau des constructions religieuses. En 1468, quelques années avant la fondation de l'hôtel-Dieu, l'implantation d'un couvent de cordeliers avait déjà engendré, au sud-ouest de la ville, l'assèchement de marais et accéléré le développement de la voirie. Mais, lors de sa construction, l'hôtel Dieu, situé au point de franchissement d'un passage à gué, juxte le chemin tendant de Valognes à Yvetot, se trouvait encore aux marges du bourg médiéval.

L'acte primitif de fondation daté du 25 février 1497 précise que cet hôtel Dieu avait pour destination de *recueillir, nourrir et gouverner les pauvres personnes, pèlerins, passants et autres nécessiteux et indigents et accomplir les œuvres de miséricordes*. Sa vocation est également précisée dans la permission donnée à sa création par le général l'ordre des hospitaliers, le 5 octobre 1497, qui lui assigne une *fonction ad recipiendum pauperes transeuntes et infirmos ut ibidem de morte prima Capita reclinent, et orphanos projectos, et infantes bastardos*. Le contrat établi par Jeanne de France en date du 28 janvier 1499, mentionnant uniquement le devoir de *sustenter, recueillir, loger et*



Les fenêtres du chevet de la chapelle (avant restauration)

alimenter les pauvres personnes qui illec viendront et affluront reste plus évasive. Il ne spécifie plus notamment la définition d'un usage destiné aux pèlerins.

Quelles que fussent les véritables applications de la vocation charitable de l'établissement - sur lesquelles nous sommes malheureusement très mal renseignés- il est indéniable que celui-ci répondait aussi aux **attentes religieuses de la population Valognaise**. Sans avoir le titre d'église paroissial, sa chapelle tenait manifestement le **rang d'un sanctuaire de proximité** qui, comme le ferait au XVIIe siècle la nouvelle abbaye des dames bénédictines, attirait à ses offices de nombreux fidèles. La fonction funéraire qui lui fut assignée par Jeanne de France allait dans le sens d'une telle appropriation, et cela justifie aussi l'importance des proportions de l'église proprement dite.

En 1687, lors de la construction d'un nouvel hôpital, les **habitants du quartier se mobiliseront d'ailleurs contre la désaffectation** de l'édifice. Ils en entreprendront, à leurs frais, la restauration et la chapelle sera alors des mieux réparée et décorée. Il n'empêche que l'autorisation d'y maintenir les offices ne sera, finalement, pas accordée. Passé la Révolution, l'édifice devient un **casernement militaire**, puis, peu avant 1880, est affecté à un **dépôt d'étalon**. Il

abrite depuis 2002 le **centre culturel** de la ville de Valognes.

Analyse sommaire du bâti

Les bâtiments de l'ancien hôtel-Dieu regroupent aujourd'hui une **aile sur rue et une chapelle formant retour**, située sur l'arrière du bâtiment, au milieu d'une cour. L'aile sur rue a été entièrement remaniée au XIXe siècle et ne présente plus aujourd'hui de lisibilité apparente des structures anciennes. Sa façade intègre cependant un **puits médiéval**, conjointement accessible depuis l'intérieur du bâtiment et ouvert sur la voirie publique. Pour le reste, l'intérêt archéologique de cette élévation tient surtout aux fragments de pierres tombales en remploi et une **inscription ancienne**, maintenue en dépit des travaux de réaffectation de l'édifice en haras. Ecrite en caractères gothiques, celle-ci porte quatre vers rimés : « *Vous qui passez devant ce lieu / Elargissez vous de vos biens / Il est constant pour Hôtel Dieu / De sustenter pauvres Chrétiens* ».

L'analyse de la chapelle révèle une **évolution complexe**, depuis la mise en chantier de l'édifice, à l'extrême fin du XVe siècle, jusqu'à l'installation du haras au XIXe siècle. Aucune trace d'habitat ou de structures maçonnées antérieures à cette chapelle n'a été observée à l'intérieur des zones prospectées. Dans sa construction initiale, celle-ci paraît avoir fait



Flanc nord de la chapelle avant restauration

l'objet d'au moins **deux campagnes de construction successives**, marquant une progression d'est en ouest. Achevé cet édifice était conjointement accessible par un **portail ouvrant à l'ouest**, dans l'axe de la façade sur rue, par un second grand portail latéral ouvrant du côté sud, et par au moins deux porte latérales donnant côté nord, sur la cour et le cimetière. La multiplication des accès pourrait, comme on l'a évoqué précédemment, traduire différentes phases successives d'aménagement de l'édifice. Mais ceci est également indicatif d'une organisation relativement complexe des circulations, dont la distribution visait manifestement à garantir conjointement l'accès vers la rue, la cour sud, le cimetière et l'aile nord des bâtiments annexes.

Cette chapelle était **initialement charpentée** et paraît avoir été couverte, dans sa phase primitive de construction, par une couverture en tuiles.

Le bâtiment, situé contre le flanc sud de la chapelle, correspond à une adjonction effectuée dans un second temps. **Au XVII^e siècle, toute la chapelle a été remaniée** et modernisée, notamment par la construction d'un voûtement sur croisées d'ogives. Au XIX^e siècle, l'édifice a été de nouveau profondément remanié. La façade occidentale a été abattue et reprise selon un

tracé différent. Le volume intérieur a été plafonné et cloisonné par des boxes à chevaux. Au cours de ces travaux, de nombreuses pierres de tailles – sépulture, autel, autres éléments de la construction – ont été démontés.

Les travaux engagés en **2002** à l'intérieur de la chapelle, dans le cadre de l'aménagement du centre culturel de la ville de Valognes, ont entraîné la suppression des cloisonnements établis au XIX^e siècle lors de la création des boxes à chevaux du haras. Ces travaux ont également déterminé le **piquetage des anciens enduits intérieurs**, la **reprise partielle des maçonneries**, et ont affecté les niveaux de sols de l'édifice. Des **tranchées** ont été percées à l'intérieur de la chapelle et des travaux de terrassement ont été entrepris dans la cour située sur le flanc nord, à l'emplacement de l'ancien cimetière, attesté par les sources écrites et les plans anciens de Valognes. L'implication archéologique de ces travaux concerne aussi bien les parties en élévation que les sols anciens, qui ont livrés plusieurs éléments liés à l'affectation primitive du bâtiment.